

**Objet** : Circulaire d'information concernant le jeu-concours « Juvenes Translatores » : projet destiné à promouvoir la traduction et le multilinguisme auprès des élèves

**Réseaux** : Communauté française/Officiel subventionné/  
Libre subventionné (conf. / Non conf.).

**Niveaux et services** : Enseignement secondaire ordinaire

**Période** : année scolaire 2009-2010

Aux Pouvoirs Organisateurs et aux Chefs d'établissement d'enseignement secondaire ordinaire organisé ou subventionné par la Communauté française

Pour information :

- A Madame et Messieurs les Gouverneurs ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- Aux Pouvoirs de tutelle des Communes ;
- Au Conseil de l'Enseignement des Provinces et des Communes ;
- A la Fédération des écoles libres subventionnées indépendantes ;
- Au Conseil permanent de l'enseignement officiel neutre subventionné ;
- Au Secrétariat général de l'enseignement catholique ;
- Aux membres du service d'Inspection ;
- Aux associations de Parents.

<b><u>Circulaire</u></b>	Informative	Administrative	Projet
<b><u>Emetteur</u></b>	Service général du pilotage du système éducatif		AGERS
<b><u>Destinataire</u></b>	Fédérations de PO et Chefs d'établissement		secondaire
<b><u>Contact</u></b>	Nadège Serrure Guy Quintard	02.690.82.22 02.690.82.23	<a href="mailto:nadege.serrure@cfwb.be">nadege.serrure@cfwb.be</a> <a href="mailto:guy.quintard@cfwb.be">guy.quintard@cfwb.be</a>
<b><u>Document à renvoyer</u></b>	OUI		NON
<b><u>Date limite d'envoi</u></b>	Concours le 24 novembre 2009		
<b><u>Objet</u></b>	Jeu-concours pour la promotion de la traduction et du multilinguisme : « Juvenes Translatores »		

**Renvoi(s)** :

**Nombre de pages** : - texte : 2 p

**Duplicata** : <http://www.adm.cfw.be>

**Mots-clés** : Promotion de la traduction et du multilinguisme – jeu-concours

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer de l'organisation d'un jeu - concours, intitulé « **Juvenes Translatores** », projet créé pour la promotion de la traduction et du multilinguisme et lancé par le Commissaire européen au multilinguisme, Monsieur Leonard ORBAN.

Il s'agit de la troisième édition du concours « Juvenes Translatores », qui avait suscité, l'an dernier, la participation de 593 établissements de l'enseignement secondaire avec l'inscription de 2247 élèves.

L'édition 2009 aura lieu **le 24 novembre 2009** dans les écoles secondaires des 27 Etats membres. Les participants devront traduire un texte d'une page environ, à partir de et vers l'une des 23 langues officielles de l'Union européenne. Un lauréat de chaque état membre gagnera un voyage de deux jours à Bruxelles et assistera à une cérémonie de remise des prix au siège de la Commission européenne.

Ce concours vise à permettre aux jeunes de découvrir la traduction, un métier qui favorise le partage des valeurs et des connaissances et nous permet de communiquer et de dialoguer dans le respect de la diversité.

Vous trouverez, en annexe à la présente circulaire un tableau reprenant les informations pratiques pour vous guider dans votre participation au concours.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à vous rendre sur le site web du concours à l'adresse Internet suivante :

<http://ec.europa.eu/translatores>

En espérant pouvoir solliciter en vous l'envie de créer des projets promouvant le multilinguisme, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, l'assurance de mes salutations distinguées.

**L'Administrateur général,**

**Jean-Pierre HUBIN.**



## Le projet Juvenes Translatores

Un jeu-concours  
pour récompenser les meilleurs jeunes traducteurs de l'Union européenne

Pour qui?	Les jeunes des écoles secondaires nés en 1992		
Pourquoi?	Promouvoir le multilinguisme et faire découvrir la traduction		
Comment?	En invitant les jeunes à se glisser dans la peau d'un traducteur		
Quand?	<ul style="list-style-type: none"> <li> <b>Avant le concours</b>            Les écoles s'inscrivent directement sur le site Internet à partir du 1er septembre et jusqu'au 20 octobre 2009. Tirage au sort des écoles (nombre d'écoles par pays basé sur le double du nombre de voix des États membres au Conseil).         </li> <li> <b>Le jour du concours, le 24 Novembre 2009</b>            Le même jour, dans tous les États membres, des élèves traduisent un texte, sous la supervision d'un professeur.         </li> <li> <b>Après le concours – la cérémonie de clôture (1<sup>er</sup> semestre 2010)</b>            Les traducteurs de la Commission européenne (Direction générale de la Traduction) corrigent et sélectionnent la meilleure traduction par État membre. Les lauréats gagnent un voyage de 2 jours à Bruxelles accompagnés d'un adulte (hébergement et voyage offerts par la Commission) et sont invités à participer à la cérémonie de remise des prix.         </li> </ul>		
À partir de quelles langues et vers quelles langues traduire?	Les 23 langues officielles de l'UE sont admises ►	Les élèves choisissent un texte dans la langue de leur choix ►	Et le traduisent dans la langue de leur choix
Plus d'informations?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le jeu-concours Juvenes Translatores: <a href="http://ec.europa.eu/translatores">http://ec.europa.eu/translatores</a></li> <li>Les langues (diversité, apprentissage, possibilités): <a href="http://europa.eu/languages">http://europa.eu/languages</a></li> <li>Le site du Commissaire européen en charge du multilinguisme: <a href="http://ec.europa.eu/commission_barroso/orban/index_fr.htm">http://ec.europa.eu/commission_barroso/orban/index_fr.htm</a></li> <li>L'Union européenne: <a href="http://europa.eu/">http://europa.eu/</a></li> </ul>		
Des questions?	L'équipe de Juvenes Translatores vous répond: <a href="mailto:DGT-TRANSLATORES@ec.europa.eu">DGT-TRANSLATORES@ec.europa.eu</a>		